

dans le petit sanctuaire de Pellevoisin en le chassant du corps des personnes qu'il possède.

Souvent même, le scapulaire seul de Notre-Dame de Pellevoisin suffit pour guérir et délivrer les personnes obsédées ou possédées du démon.

Il est des cas cependant où le scapulaire ne suffit pas ; il faut alors que la personne tourmentée par le malin esprit fasse le pèlerinage de Pellevoisin. Or jusqu'ici il est inouï qu'une personne obsédée ou possédée par le démon ait fait ce pèlerinage et n'en soit pas revenue guérie.

Et qu'on ne s'imagine pas que ces cas de possession du démon soient bien rares. Sans doute, ils étaient bien plus fréquents avant l'Incarnation. Le démon alors régnait en maître sur les hommes, comme nous l'attestent les nombreux exemples de possession que nous lisons dans l'Évangile. Mais depuis que le Fils de Dieu nous a rachetés par sa mort sur la croix, la puissance du démon a été brisée, et les cas de possession sont devenus rares parmi les chrétiens. Néanmoins, nous voyons par l'histoire de l'Église et la vie des saints que, dans tous les siècles, il y